

Genève & région

Bain de foule à CinéTransat pour «Les Bronzés font du ski»

Page 16

Orage: un millier d'abonnés Swisscom privés de connexion

Page 14



PIERRE ABENSUR

Emploi

Entre plaisir et nécessité, les seniors se remettent au travail

Un retraité sur trois poursuit une activité professionnelle. Les entreprises qui exploitent ce créneau débarquent à Genève

Luca Di Stefano

«Y a du boulot, faut y aller.» D'un pas effréné, l'octogénaire Charly Dalmas rejoint sa voiture. Toute sa vie, il a été chauffeur privé, de poids lourds ou de cars touristiques. Il a tous les permis possibles et imaginables en circulation. «Même celui de bateau, ajoute-t-il. Je n'ai jamais arrêté de travailler. Pourquoi? Parce que je ne peux pas rester sans rien faire à la maison.» Et à ceux qui s'interrogent sur la faculté d'un homme de son âge à conduire des personnes,

«Le senior a une expérience à partager, une stabilité morale et un sens du devoir. Mais sa mission doit rester ponctuelle»

Gilles Jean-Baptiste Salvi
Fondateur de Seniors-SOS

Charly Dalmas répond: «Tant que la visite médicale est bonne, vous pouvez conduire. Et comme on dit, je suis en pleine bourre.»

Pas dans la durée

Au vu de son énergie, le chauffeur professionnel a été recruté par Seniors-SOS. Inscrite au Registre du commerce depuis quelques semaines seulement, cette société genevoise mise sur une main-d'œuvre senior. Ses clients? Des retraités, mais pas seulement. Les tâches exécutées vont de la comptabilité aux cours d'échecs. Mais des disciplines spécialisées, telles que l'ostéopédie ou l'appui juridique, sont également listées. «Nos huit intervenants ont 60 ans révolus et les missions doivent rester ponctuelles. L'idée n'est en tout cas pas de fournir un emploi dans la durée», éclaire Gilles Jean-Baptiste Salvi. Après une carrière dans le secteur du pétrole et des banques, l'entrepreneur lui-même jeune sexagénaire - a flairé la tendance. «Le senior a une expérience à partager, une stabilité morale et un sens du devoir», dit-il. Dès lors, ce sont près de 300 missions temporaires qu'ont exécutées les huit «collaborateurs» actuels de l'en-



Après une carrière de chauffeur, Charly Dalmas joue les prolongations. «Je ne peux pas rester sans rien faire», dit-il. LAUREN GIRAUD

Au bénéfice de quel contrat?

Rien n'empêche les personnes ayant atteint l'âge de la retraite (65 ans pour les hommes, 64 pour les femmes) de poursuivre une activité lucrative. Ceci, à condition de continuer de cotiser à l'AVS, à l'AI et aux APG si le salaire dépasse 1400 francs par mois ou 16 800 francs par an.

Sur un plan financier, le travail peut toutefois coûter plus qu'il ne rapporte en raison de l'augmentation éventuelle d'impôts. Dans ce cas, il s'agit de réduire son horaire de travail ou son salaire. Seniors SOS, par exemple, contrôle les heures de travail afin que la rémunération ne dépasse pas 1400 francs par mois. L.D.S

treprise. Un nombre qui devrait augmenter rapidement au vu des premières expériences. Le prix moyen de la prestation s'élève à 40 francs de l'heure, répartis entre la société et le senior. «Un peu de beurre dans les épinards», commente Charly le chauffeur.

Retraité à louer en ligne

Les sites Internet spécialisés se multiplient avec pour objectif de tirer profit de cette main-d'œuvre d'un âge avancé. Compétences

Seniors vient d'être créé à Nyon. Récemment, malarmier.ch déboulait en Suisse romande après avoir fait ses preuves outre-Rhône. Si les créateurs font usage d'un humour à la finesse discutable - les seniors sont qualifiés de «vieilles perles» à louer - on y découvre les profils avec la photo des retraités. Ceux prêts à tondre le gazon, laver le véhicule de clients ou traduire des documents. La première Genevoise inscrite sur le site se nomme

Chantal et se verrait bien effectuer toute une variété de travaux, du secrétariat à l'accompagnement des personnes âgées en promenade. Elle a 61 ans et son cas contraste avec l'image d'un troisième âge à la simple recherche de pas se temps défrayés. «La multinationale américaine pour laquelle je travaillais a délocalisé ses bureaux. Après vingt-sept ans au service après-vente, mon poste a été supprimé et j'ai été mise à la retraite anticipée, raconte-t-elle. Je veux rester active car j'en ai encore les compétences, mais j'en ai surtout besoin financièrement.»

Cette réalité explique le scepticisme et l'inquiétude de Christiane Jaquet, présidente de l'Avic-Suisse (Association de défense et de détente de tous les retraités et des futurs retraités), à l'égard du travail des seniors. «Il reste des poches de pauvreté chez les aînés qu'il ne faut pas oublier. Les prestations complémentaires ne couvrent pas les besoins vitaux. Alors s'ils peuvent encore travailler, tant mieux. Mais nous avons découvert de nombreux cas où les traitements se situaient entre 5 fr. 50 et 15 francs.»

De son côté, Seniors-SOS s'est entouré d'un avocat afin de s'assurer de la démarche et propose un contrat temporaire à chacun de ses seniors (*lire ci-contre*).

Travail au noir

En termes de chiffres, l'économiste suisse affirme qu'un tiers des plus de 65 ans exerce une activité lucrative. Mais Christiane Jaquet relève les écueils lorsqu'il s'agit de quantifier le phénomène avec fiabilité. «La plupart des aînés font des petits boulots au noir.»

Quoi qu'il en soit, avec une activité rémunérée ou non, «la retraite, c'est un sacré bouleversement», insiste Chantal. Sur ce point, nul ne saurait la contredire.

Michel Oris: «L'expérience est devenue un atout majeur»

● Pour Michel Oris, professeur à l'Université de Genève et directeur du Centre interfacultaire de gérontologie, le système suisse favorise le travail des seniors.

Assiste-t-on à l'émergence d'une nouvelle classe de travailleurs seniors?

Il est difficile de répondre de but en blanc. En revanche, on remarque un grand changement. Durant la grande dépression qui a suivi le choc pétrolier de 1973, les politiques sociales consistaient à privilégier le travail des jeunes en mettant en pré-pension les 55-60 ans. Mais depuis les années 2000, on parle plutôt de seniors en sous-activité.



Michel Oris
Professeur UNIGE,
Centre interfac.
de gérontologie

Pourquoi ce changement se produit-il maintenant?

Depuis cinq ans, les générations issues du baby-boom atteignent l'âge de la retraite. Il faut donc remplacer ces travailleurs. Paradoxalement, l'entrée sur le marché du travail des jeunes est toujours plus compliquée. L'expérience est devenue un atout majeur dans le monde du travail. En ce sens, les seniors sont devenus plus intéressants, particulièrement dans le tertiaire.

L'allongement de l'espérance de vie joue également un rôle important?

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'espérance de vie gagne trois mois tous les ans (*ndlr: 80,5 ans pour les hommes, 84,7 pour les femmes, selon l'OFPS*). Là-dedans, l'espérance de vie en bonne santé est également croissante, raison pour laquelle on a inventé la notion de troisième âge, qui se distingue du quatrième âge. C'est une période synonyme de retour à la liberté, de voyage, les enfants partis.

Et de travail...

Il est toujours drôle de rappeler qu'en 1948, quand l'AVS a été créée, l'âge de la retraite a été

fixé à 65 ans tandis que l'espérance de vie était de... 65 ans! Bien sûr, ce chiffre n'était qu'une moyenne. Aujourd'hui, on arrive à cet âge en forme. Mais pour des corps brisés par le travail, l'AVS reste synonyme de repos.

Cette conception du troisième âge ne néglige-t-elle pas ceux qui travaillent par nécessité?

A vrai dire, les scientifiques sont en désaccord au sujet de la pauvreté chez les personnes âgées depuis les années 80. Récemment, le professeur Warner a montré l'amélioration notable de la situation économique des seniors. En même temps, Pro Senectute s'alarmait de la pauvreté toujours pré-

sente. En fait, les deux sont vraies. Des études comparatives que nous avons menées sur les revenus par ménage des aînés à Genève montrent qu'il y a moins de pauvreté en 2011 qu'en 1979 et 1994, particulièrement chez les femmes. L'effet décisif semble résider dans les prestations complémentaires.

Notre système de l'AVS est-il adapté au travail des seniors?

La Suisse a l'un des taux d'emploi des adultes âgés les plus élevés d'Europe, donc je dirais qu'en sens strict, ça fonctionne. Ici, il suffit de cotiser lorsqu'on désire poursuivre une activité. Dans bon nombre de pays européens, les barrières sont rigides. L.D.S